

TRAJET DU DOMICILE À L'ARRÊT

> POUR ÊTRE BIEN VU



> EN CAS DE STATIONNEMENT : DANS LE MÊME SENS QUE LE CAR ET PAS SUR L'AIRE D'ARRÊT



MONTÉE DANS LE CAR

> J'ARRIVE 5 MINUTES AVANT L'HORAIRE DU CAR ET JE RESTE EN RETRAIT



> J'IDENTIFIE MON CAR, JE PRÉSENTE/VALIDE MON TITRE ET J'ATTACHE MA CEINTURE



DANS LE CAR

> JE RESPECTE LES AUTRES ET LE MATÉRIEL ET RESTE ASSIS JUSQU'À L'ARRÊT COMPLET DU CAR



À LA DESCENTE

> JE TRAVERSE EN TOUTE SÉCURITÉ UNE FOIS LE CAR PARTI



PLUS D'INFOS SUR [NORMANDIE.NOMAD.FR](http://NORMANDIE.NOMAD.FR)

